



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du 09 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Étaient présents : BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Étaient absents excusés : LABOURET Christian, pouvoir à CHANUT Jean-Luc

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Secrétaire de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Date de convocation : 03/09/2024

OBJET : DELIBERATION RELATIVE A LA FERMETURE DE LA CAISSE DES ECOLES

Le Maire indique au conseil municipal que la caisse des écoles identifiée sous le numéro 267 106 284 00016 est toujours déclarée active au niveau de l'INSEE alors qu'elle n'a plus lieu d'être.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la dissolution et la fermeture de cette structure.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 09/09/2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT.



Envoyé en préfecture le 17/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le 17/09/2024

ID : 071-217104637-20240909-2024048-DE

